

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 27 mai 2019

Convocation du : 20 mai 2019

Objet : Création d'emploi en remplacement d'emploi existant dans le cadre d'avancement de grade.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mai à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à Veynes sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président, assisté de M. Maurice Chautant, secrétaire.

Etaient présents : J. Francou, F. Pinet, B. Fournier, T. Fodera, M. Barthelemy, JM. Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, S. Osinga, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, J. Revoux, JM. Gueyraud, JC Vallier, JP Brioulle, P. Schiazza, R. Moreau, M. Gaudy, J. Bourbousse, N. Ferrere, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin, B. Saudemont.

Absents : S. Simion, A. Froget, R. Aquino, M. Truc, F. Galmiche, T. Gau, JP Artigues, F. Darini
JP Bellet excusé a été remplacé par son suppléant Bernard Fournier.

Pouvoirs : S. Simion excusé a donné pouvoir à C. Acanfora
A. Froget excusé a donné pouvoir à F. Pinet
F. Galmiche excusée a donné pouvoir à M. Chautant
T. Gau excusé a donné pouvoir à JF. Contoz
JP Artigues excusé a donné pouvoir à B. Saudemont
F. Darini absente a donné pouvoir à René Moreau

Vu l'avis de la commission administrative paritaire du centre de gestion des Hautes-Alpes en date du 12 octobre 2018,

Vu l'avis du comité technique du centre de gestion des Hautes-Alpes en date du 29 novembre 2018,

Vu la délibération n° en date du 10 décembre 2018, fixant les ratios d'avancement de grade.

Monsieur le Président expose à l'assemblée

La création du poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} juillet 2019.

La suppression à cette même date du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire

DECIDE

A l'unanimité, la création du poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} juillet 2019 et la suppression à cette même date du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 35 dont 6 pouvoirs	Pour : 35	Abstention :	Contre :
		:	

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les
jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20190527-Db52_2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2019
Affichage : 04/06/2019

Pour le Président par délégation



Le Président,

Jean-Marie BERNARD

